

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit. : KENOMINT SD  
Code du produit : 858

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle  
Utilisation de la substance/préparation : Voir fiche technique pour des informations détaillées.

**1.2.2. Usages déconseillés**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

CID LINES FRANCE SARL  
Parc de la Cimaise  
59650 Villeneuve d'Ascq  
T 03 20 23 01 11 - F 03 20 23 26 48  
info@cidlines.com - <http://www.cidlines.com>

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Num. d'appel d'urgence : 01 45 42 59 59

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
BELGIUM	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120Brussels	+32 70 245 245
Worldwide	<a href="http://www.who.int/ipcs/poisons/centre/directory/en">www.who.int/ipcs/poisons/centre/directory/en</a>		
FRANCE	INRS Paris	Paris	01 45 42 59 59

**SECTION 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Non classé

**Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Étiquetage non applicable

**2.3. Autres dangers**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substances**

Non applicable

**3.2. Mélanges**

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
2-propanol	(n° CAS)67-63-0 (Numéro CE)200-661-7 (Numéro index)603-117-00-0 (N° REACH)01-2119457558-25	1 - 5	F; R11 Xi; R36 R67
Chlorhexidine digluconate	(n° CAS)18472-51-0 (Numéro CE)242-354-0 (Numéro index)18472-51-0 Ex	< 1	Xi; R41 N; R50
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

# KENOMINT SD

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

2-propanol	(n° CAS)67-63-0 (Numéro CE)200-661-7 (Numéro index)603-117-00-0 (N° REACH)01-2119457558-25	1 - 5	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
Chlorhexidine digluconate	(n° CAS)18472-51-0 (Numéro CE)242-354-0 (Numéro index)18472-51-0 Ex	< 1	Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Mesures de premiers secours non nécessaires.  
Premiers soins après contact avec la peau : Mesures de premiers secours pas nécessaires.  
Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement à l'eau.  
Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Cracher.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Réactivité : Pas de décomposition si utilisé comme dirigé.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Ne pas fumer.  
Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.  
Protection en cas d'incendie : Porter un équipement de protection adéquat.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Les épandages peuvent être glissants. Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Diluer les résidus et rincer.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.  
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.  
Mesures d'hygiène : Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel. Conserver à une température ne dépassant pas 40°C. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

# KENOMINT SD

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

2-propanol (67-63-0)		
UE	IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	983 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV TWA (ppm)	400 ppm

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle : Gants.



Protection des mains : Gants en PVC, résistants aux produits chimiques (selon la norme EN 374 ou équivalent).

Protection oculaire : Non requis.

Protection de la peau et du corps : Non requis.

Protection voies respiratoires : Aucune protection spéciale n'est requise si l'on maintient une ventilation suffisante.

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : bleu.

Odeur : caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : ca 5 (100%)

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de la vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 0,98 - 1,02

Solubilité : Eau: 100 %

Log Pow : Aucune donnée disponible

Log Kow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites explosives : Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de décomposition si utilisé comme dirigé.

### 10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

# KENOMINT SD

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non applicable

KENOMINT SD	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg

Irritation : Non applicable  
pH: ca 5 (100%)

Corrosivité : Non applicable.  
pH: ca 5 (100%)

Sensibilisation : Non applicable

Toxicité à dose répétée : Aucune donnée disponible

Cancérogénicité : Aucune donnée disponible

Mutagénicité : Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction : Aucune donnée disponible

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Biodégradable.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Recommandations pour l'élimination des eaux : Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADN / IMDG / ICAO / IATA

### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

# KENOMINT SD

## Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

### 14.5. Risques environnementaux

Autres informations : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

#### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Non applicable

#### 14.6.2. Transport maritime

Non applicable

#### 14.6.3. Transport aérien

Non applicable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

Autres informations, restrictions et dispositions légales : S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

#### 15.1.2. Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK) : 2 - Présente un danger pour l'eau

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 16: Autres informations

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Non classé

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique catégorie 1
Eye Dam. 1	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R11	Facilement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
F	Facilement inflammable
N	Dangereux pour l'environnement
Xi	Irritant

SDS EU CLP DPD

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.